Def 2020.06. E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2020

Conseillers en exercice: 27

Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN – Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 20

<u>OBJET</u>: CONTRAT DE SERVITUDE DE PASSAGE AVEC ORANGE POUR LE RACCORDEMENT DU FUTUR RELAIS 4G ORANGE À LA FIBRE OPTIQUE

Le rapporteur informe l'Assemblée qu'il convient de signer avec la société ATC France, Orange – Gestion Immobilière – Relation Bailleur – 5 rue du Moulin de la Garde – BP 53149 – 44331 NANTES CEDEX 3, un contrat de servitude de passage afin d'accéder à leur équipement par la voie publique.

Cette servitude a pour objet de permettre à Orange, ainsi qu'à toute personne mandatée par elle, d'avoir accès au terrain enclavé sur lequel sera implanté une station relais sur le pylône sis : Pylône ATC – Stade de Montvaltin – Lieu-dit Les Prés Calards – 71670 LE BREUIL, cadastré AL 301 et E 255.

Une indemnité unique et forfaitaire de 500 € sera versée à la commune et inscrite au budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame le Maire à signer le contrat avec la Société ATC – Orange

DECIDE d'inscrire le montant de l'indemnité au budget.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020

Chantal CORDELIER Maire

- Transmis au représentant de l'État le : 30 juin 2020

- Publié le : 30 juin

Certiffé exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture et publié, affiché ou notifié le

3 0 JUIN 2020

LE MAIRE,



